

# Fiche de données de sécurité



## Oxyde de zinc Pw4

Code de produit: PS-MI0105

Département: pigments secs blancs

C.A.S. : 1314-13-2

### Section: 1 Identification

Nom du produit	Oxyde de zinc Pw4
Numéro C.I.	77947
Utilisatoins	Pigment clorant
Famille chimique	Pigment inorganique
Numéro d'urgence 24 heures	Chemtrec 1-800-424-9300

### Section: 2 Identification des dangers

#### Éléments de l'étiquette SGH



#### Mention d'avertissement

Danger

#### Classe SGH

danger aquatique-Cat.1

#### Mentions de danger

H315 Provoque une réaction cutanée.

H320 Provoque une irritation des yeux.

H335 Peut provoquer une irritation respiratoire.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/pulvérisation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P281 Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

P391 Recueillir les déversements.

P403 + 233 Conserver dans un endroit bien ventilé. Gardez le récipient bien fermé.

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

### Section: 3 composition/ information sur les ingrédients

Ingrédients	#CAS	#EINECS	%masse	Dangereux
Oxyde de zinc	1314-13-2	215-222-5	100 non	

---

## Section: 4 Premiers soins

contact cutané	laver la zone touchée avec du savon et beaucoup d'eau si l'irritation apparaît ou persiste, demander une assistance médicale
contact oculaire	maintenir immédiatement les paupières ouvertes et rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes demander une assistance médicale
inhalation	emmener la victime à l'air frais si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle en cas de doutes ou si les symptômes persistent, demander une assistance médicale
ingestion	NE PAS provoquer le vomissement. Au besoin, demander une assistance médicale.
avis au médecin	Poussières inertes.

---

## Section: 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Agent d'extinction	eau pulvérisée, mousse, poudre chimique ou gaz carbonique
Produits de combustion dangereux	sans objet
Procédures spéciales	les pompiers doivent porter un équipement de protection adéquat d'intervention en cas d'incendie
Risques inhabituels d'incendie et d'explosion	S'assurer que l'équipement est adéquatement mis à la masse puisqu'il peut générer une décharge électrostatique et qu'il est pourvu d'un orifice d'évacuation adéquat. Éviter les fortes concentrations de poussières. Garder à bonne distance de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.

---

## Section: 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

fuites et déversements	éviter la formation de poussière éviter que le produit ne s'introduise dans les conduites d'évacuation et les égouts aspirer/ramasser le produit, puis le transférer dans un baril pour le réutiliser ou le mettre au rebut porter des vêtements de protection pendant lenettoyage
------------------------	--

---

## Section: 7 Manutention et stockage

procédures de manutention	Éviter la formation de poussières inhalables. Éviter tout contact cutané ou oculaire. Éviter d'inhaler et d'ingérer. Laver les surfaces affectées s'il y a eu contact avec le produit, surtout avant de manger ou de fumer. Éviter la production de poussière pendant la manutention et toutes les sources d'inflammation (étincelles ou flammes). N'utiliser que des outils antiétincelants et de l'équipement antidéflagrant. Adopter de bonnes pratiques d'hygiène lors de la manipulation de ce produit.
exigences d'entreposage	Toujours garder les contenants fermés hermétiquement. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré.

---

## Section: 8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Ingredients	OSHA TLV
Poussières nuisibles	15mg/m <sup>3</sup> poussière totale 5 mg/m <sup>3</sup> poussières respirables
Silice amorphe	6 mg/m <sup>3</sup>
Exigences relatives à la ventilation	un système de ventilation général est recommandé
Équipement de protection	
Yeux/type	porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes de protection
Respiratoire/type	un masque approuvé par le niosh et l'osha doit être porté déterminer le modèle approprié en consultant le fabricant
Gants/type	porter des gants de protection
Vêtements/type	aucun vêtement de protection n'est requis
Chaussures/type	le port de souliers de sécurité n'est pas requis
Corps/type	aucun vêtement de protection n'est requis

---

## Section: 9 Propriété physiques et chimiques

Aspect :	Poudre blanche
Densité de vapeur (Air=1) :	Aucune information
Odeur :	Inodore
Point de fusion :	Aucune information
Solubilité :	négligeable
Pression de vapeur (mm Hg) :	Aucune information
Densité :	3,0 g/cc
% Volatiles en volume :	Aucune information
pH :	NA
Taux d'évaporation (BuAc = 1) :	Aucune information
Point d'ébullition :	Aucune information

---

## Section: 10 Stabilité et réactivité

polymérisation dangereuse	ne se produira pas
stabilité	stable
incompatibilité	Agents réducteurs forts, combustibles et matières organiques..
conditions à éviter	Éviter la formation de poussière. Éviter la chaleur et toute source d'inflammation.
sensibilité aux chocs	n'est pas sensible
sensibilité aux décharges électrostatiques	La poussière en suspension dans l'air dans des proportions critiques et en présence d'une source d'inflammation peut exploser.
produits de décomposition dangereux	sans objet

---

## Section: 11 Données toxicologiques

Inhalation :	Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion :	Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau :	Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec les yeux :	Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation des yeux.

Si le produit est manipulé correctement, il n'a aucun effet nocif selon nos expériences et informations

---

## Section: 12 Données écologiques

Écotoxicité :		
Toxicité aiguë pour les poissons ( <i>Oncirhynchus mykiss</i> )	CL50 (96h)	0,14 – 2,60 mg Zn+2 /l.
Toxicité aiguë pour les crustacés ( <i>faphnia magna</i> )	EC50 (48h)	0,04 – 0,86 mg Zn+2 /l.
Toxicité aiguë pour les algues ( <i>selenastrum capricornutum</i> )	EC50 (72h)	0,13 – 0,15 mg Zn+2 /l.
Mobilité :	Ne pas mélanger avec les eaux usées.	
Persistance / Dégradabilité :	Non biodégradable. Cette substance est très dangereuse pour les organismes aquatiques.	

La solubilité du Zn+2 a été testée conformément à la directive 67/548/CEE du Conseil, annexe V, partie C, toxicité aiguë C1 pour les poissons et toxicité aiguë C2 pour les daphnies.

Ce test a abouti à un résultat de solubilité pour le Zn+2 soluble dans l'eau de 25 mg Zn+2/L.

---

## Section: 13 Données sur l'élimination

Élimination des déchets	Tout ce qui ne peut pas être conservé pour la récupération ou le recyclage doit être géré dans une installation de traitement des déchets appropriée et agréée. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un déchet dangereux répertorié au RCRA, ce matériau peut présenter une ou plusieurs caractéristiques d'un déchet dangereux et nécessiter une analyse appropriée pour déterminer les exigences spécifiques d'élimination. Le traitement, l'utilisation ou la contamination de ce produit peuvent modifier les options de gestion des déchets. Éliminer dans une installation de traitement des déchets appropriée conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales.
-------------------------	---

---

## Section: 14 informations relatives au transport

Département américain des transports (D.O.T.)	
Marchandises dangereuses maritimes internationales (OMI / I.M.D.G.)	
Transport aérien international (OACI / IATA)	
Nom d'expédition correct :	Substance dangereuse pour l'environnement, solide, N.S.A. (Oxyde de zinc)
Numéro ONU :	3077 Classe : 9
Groupe d'emballage :	III

## Section: 15 Informations sur la réglementation

### État de l'inventaire des produits chimiques

INGRÉDIENT	ÉTATS-UNIS	EUROPE	JAPON	AUSTRALIE	CORÉE	CHINE	CANADA	PHILIPPINES
	TSCA	EINICS	MITI	AICS	ECL	IECSC	DSL	PICCS
Oxyde de zinc	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

### Réglementations fédérales, étatiques et internationales

INGRÉDIENT	SARA 302	SARA 313	CERCLA	RCRA	TSCA	
	RQ TPQ	Liste Catégorie chimique			261.33	8(d)
Oxyde de zinc	Non	Non	Composés de zinc	Oui (aucun RQ répertorié)		Non

Convention sur les armes chimiques:	Non
Feu :	Non
TSCA 12 (b)	Non
Pression :	non
CDTA :	non
Réactivité :	Non
SARA 311/312 :	
Aigu	oui
Chronique	non
Code Hazchem australien :	N/D

Substance dangereuse OSHA : CLEAN AIR ACT - Polluants atmosphériques	Ce matériau est classé comme non dangereux selon les réglementations OSHA.  dangereux (HAP) : Ce produit ne contient aucun polluant atmosphérique dangereux (HAP) tel que défini par la section 112 (40 CFR 61) de la Clean Air Act des États-Unis.
- Composés organiques volatils (COV) :	Ce produit ne contient aucun composé organique volatil (COV) intermédiaire ou final SOCM1, tel que défini par la section 111 de la Clean Air Act des États-Unis (40 CFR 60.489).
- Substances appauvrissant la couche d'ozone (DOS) :	Ce produit ne contient ni n'a été fabriqué avec une substance appauvrissant la couche d'ozone (DOS) de classe I ou II, telle que définie par le Clean Air Act des États-Unis, section 602 (40 CFR 82, Subpt. UN, Application. A + B).
CLEAN WATER ACT - Polluants prioritaires (PP) :	Ce produit ne contient aucun polluant prioritaire répertorié dans la loi américaine Clean Water Act, section 307 (2) (1) Liste des polluants prioritaires (40 CFR 401.15).
Droit de savoir de Pennsylvanie/New Jersey :	Ce produit contient du sulfate de baryum (CAS # 7727-43-7) qui figure actuellement sur les listes de droit de savoir de Pennsylvanie et du New Jersey de produits chimiques dangereux.
SIMDUT :	Cette fiche signalétique a été préparée selon les critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le RPC.

## Section: 16 Autres renseignements

Informations HMIS :		Informations NFPA :	
Santé :	1	Santé :	1
Inflammabilité :	0	Inflammabilité :	0
Risque physique :	0	Risque physique :	0

HMIS et NFPA utilisent une échelle numérique allant de 0 à 4 pour indiquer le degré de danger. Une valeur de zéro signifie que la substance ne présente pratiquement aucun danger ; une note de quatre indique un danger extrême. Bien que similaires, les deux systèmes de notation visent des objectifs différents et utilisent des critères différents.

Références	Fiches signalétiques du manufacturier.
Préparé par	Kama pigments.

---

## Avis au lecteur:

Kama Pigment renonce expressément à toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, expresse ou implicite, en ce qui a trait au produit et aux renseignements contenus dans la présente, et elle n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects.

Ne pas se servir des renseignements sur les ingrédients et/ou du pourcentage des ingrédients indiqués dans la présente FS comme spécifications du produit. Pour obtenir des renseignements sur les spécifications du produit, se reporter à la feuille des spécifications du produit et/ou au certificat d'analyse.

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Kama Pigment ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de Kama Pigment. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.



Dernière révision: 2023-12-18

